

« N'est-il pas vrai, ma très chère sœur, que les expressions touchantes de ces bonnes gens des pays plus éloignés et nez dans l'aveuglement, nous doivent faire estimer infiniment le bonheur que nous trouvons dans l'aimable qualité de Filles d'un Père si saint qui est vénéré presque par toute la terre et dont la protection est si douce et consolante à tout le monde.....»

« SŒUR AIMÉE BÉNIGNE DE LUCINGE

« de la Visitation STE MARIE.

« Dieu soit bény.

« Le 10^e Décembre 1685. »

A propos de nos colléges

On a écrit dernièrement : « montrez-moi un collége classique où l'on enseigne à parler, à lire et à écrire. »

Le compliment n'était rien moins que flatteur. Il restait cependant une fiche de consolation au personnel enseignant de nos colléges. Si notre enseignement ne vaut rien, pouvait-il se dire, il vaut au moins ce qu'il coûte aux élèves, puisqu'il est gratuit. Eh bien ! il faut encore renoncer à cette illusion, car le journal *l'Opinion Publique* vient de déclarer « qu'il n'y a pas un collége où l'on donne l'éducation gratuite. »

Si le personnel de nos colléges ne reçoit en échange de ses services, qu'une compensation pécuniaire insignifiante, *l'esprit de justice* et la reconnaissance de certaines gens ne lui ménagent pas, du moins, les *compliments*.

A travers les Journaux

On lit dans le *Manitoba*, au cours d'un remarquable écrit à propos de la question des écoles :

« Où M. Tarte ne se contente plus d'être partial, mais déraisonne absolument, c'est quand il fait de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, le complice, malléable ou inconscient, des iniquités que son imagination féconde et vagabonde ajoute à toutes celles dont nous sommes réellement les victimes.

« Le dépit du partisan se laisse voir ici tout à nu. L'ineptie coudoie l'insulte. C'est une indignité sans nom, et contre laquelle nous protestons énergiquement, que d'attribuer à notre vaillant archevêque des faiblesses compromettantes pour les intérêts religieux de ses ouailles, ou de le juger « prêt à sacrifier les causes les plus sacrées. » « pour sauver un parti » quelconque. »